
[Lancement du service Lovélo stationnement vélos, la nouvelle solution pour sécuriser son vélo](#)

Chaque jour, en France, 1 vélo est volé par minute, soit 400 000 vélos par an. Ces statistiques font de la France le 4ème pays d'Europe en terme de vol de vélos. Au travers de sa marque Lovélo, la Métropole Rouen Normandie a décidé de créer plusieurs services publics dédiés à la pratique du vélo. Le premier service déployé est Lovélo location longue durée, mis en place en septembre 2021. Ce service est une réussite avec 2 500 contrats de location de vélos en un peu plus d'un an. En décembre 2022, la Métropole a lancé son deuxième service : Lovélo stationnement, dédié au stationnement sécurisé des vélos.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Juliette Biville, Conseillère Métropolitaine déléguée aux modes actifs de déplacement :
« La réussite de la transition vers les mobilités douces dépend de beaucoup de facteurs : tarifs, efficacité, accessibilité... et le confort et la sérénité ne sont pas à négliger. Les solutions de stationnement privées sont rares, onéreuses, et n'apportent pas toujours la sécurité nécessaire pour protéger son mode de transport. Nous avons souhaité accompagner les usagers en leur proposant un service accessible et pratique. Pour proposer une alternative crédible à la voiture individuelle, il faut mettre en place les bons outils ! »

[CP MRN Lancement du service LOVELO stationnement 19012023.pdf](#)